

Les Échos de La Montagne

Votre magazine municipal **N° 92**
Automne 2026



**S'informer,
s'impliquer et décider
ensemble**

Écologie

Faire face à la canicule
p. 7

Démocratie locale

Impliquez-vous
pour choisir La Montagne
de demain
p. 11

Éducation

Grandir dehors :
la Petite Crèche fait
le pari de la nature
p. 15

Un autre monde

L'été 2026 a probablement marqué une rupture entre l'ancien monde de la stabilité climatique et le nouveau monde des événements climatiques. Nous venons de vivre un été exceptionnel. Un été plus chaud que celui de 2003 avec des canicules plus précoces, intenses, durables et nombreuses. Un été plus sec que ceux de 1976 ou 2022 avec une sécheresse inédite, des cultures en souffrance et des arbres aux couleurs de l'automne dès le mois de juillet.



Cela fait 25 ans et plus que nous savons que le dérèglement climatique va engendrer des événements météorologiques de type canicule, sécheresse, tempête.... Toutefois, c'est une chose de savoir que le dérèglement climatique est en cours, c'en est une autre que de vivre, dans sa chair, ces événements. Cet été, nous avons tous ressenti de la fatigue. Nous avons tous vécu des nuits difficiles. Et comme toujours, ce sont les personnes les plus vulnérables, les plus précaires qui ont le plus souffert.

Ces constats sont tout sauf pessimistes. Ils sont une alerte, un « coup de chaud » que nous avons pris collectivement. Ils sont un appel à la réaction, à l'action, à l'anticipation. D'autant plus que les solutions sont connues. Elles se nomment « adaptation » et « atténuation ». Plus précisément, elles se concrétisent dans de la végétalisation, des bâtiments protégés du soleil d'été, des changements des modes de vie... Des actions que l'équipe municipale déploie et qu'elle souhaite déployer avec un maximum d'habitants car l'implication des citoyens et des citoyennes est un formidable moyen de démultiplier les capacités d'action collective. Par ailleurs, cette implication permet de sortir de cette nouvelle maladie sociétale qu'est l'éco-anxiété. L'anxiété naît de l'inaction, de la solitude aussi. Nous, nous vous proposons de l'action collective pour votre commune grâce à plusieurs dispositifs : les comités consultatifs habitants, le comité des sages, les réunions de quartiers... Toutes les informations sont dans le dossier central de ce magazine.

Si vous voulez agir pour votre commune, pour l'environnement, pour le plaisir de l'action, vous êtes les bienvenus. À très bientôt !

Fabien Gracia, maire
Guillaume Dubruel, adjoint à la démocratie locale et à la citoyenneté
Dorothée Delprat, adjointe à l'écologie (absente de la photo)

Sommaire

3 Cadre de vie	15 Éducation	22 Nouvelles activités
4 Solidarités	16 Plan Alimentaire Communal	23 Expressions
6 Citoyenneté	16 Cultures	24 Agenda
7 Écologie	19 Vie associative	
11 Démocratie locale		

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : Agence Scoop communication – **Crédit photos** (sauf mention contraire) : Mairie de La Montagne – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Les services techniques,

des acteurs clés du bon fonctionnement de la commune

Sur La Montagne, deux services techniques interviennent : ceux de la commune et ceux de la métropole. Leur action quotidienne participe au bon fonctionnement de la commune.

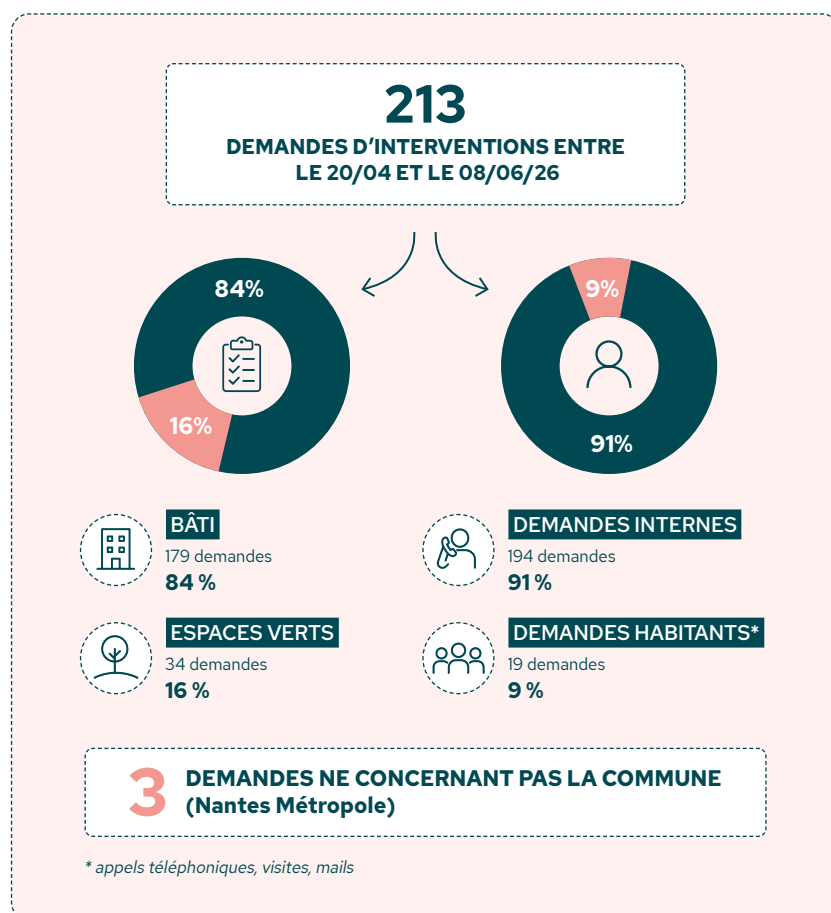
Les services techniques municipaux

La dizaine d'agents des services techniques se répartissent en deux équipes : celle des espaces verts et celle dédiée aux bâtiments et à la logistique. Elles sont soutenues dans leur fonctionnement par un responsable du centre technique municipal (CTM) et une personne dont la mission est d'assurer le grand tout que l'on appelle « l'administratif ».

Les agents espaces verts conçoivent et entretiennent les espaces verts communaux et métropolitains, soit environ 35 hectares de parcs, parterres, haies, ronds-points... Ils s'occupent aussi du nettoyage de ces espaces et notamment de vider les corbeilles chaque semaine.

Du côté de l'équipe bâti et logistique, les missions sont notamment d'assurer l'entretien de la quarantaine de bâtiments communaux. Elle assure également le volet logistique des manifestations municipales : installation du matériel, préparation des pots... Enfin, l'équipe suit et accompagne de nombreux techniciens d'entreprise qui s'occupent par exemple du contrôle du bon état des jeux installés dans l'espace public.

L'ensemble de ces agents répond également aux multiples sollicitations : 130 par mois en moyenne, des autres agents de la commune et des habitants.



Remise aux normes des stationnements rue Picard par les services techniques de la métropole

Les services techniques métropolitains

Dès qu'il s'agit d'entretenir la **voirie**, ce sont les équipes de la métropole qui interviennent. Ainsi, chaque jour, un binôme passe sur la commune pour assurer le nettoyage : **vidage des corbeilles, ramassage des déchets**.

Par ailleurs, d'autres agents assurent l'entretien de la voirie, la réparation des éclairages publics, l'enlèvement des dépôts sauvages (entre 2 et 10 tonnes en fonction des années). Les agents réalisent ces actions soit dans une logique d'entretien courant, soit parce qu'ils sont sollicités via l'**application Nantes Métropole dans ma poche*** par des agents de la commune, des élus ou des habitants. Ce sont une trentaine de sollicitations qui remontent ainsi à la métropole chaque année.

Merci à tous ces agents municipaux et métropolitains qui font la commune plus belle et plus sûre.

* Note : cf. article « Nantes Métropole dans ma Poche », Échos de La Montagne #91 Été 2026.

Bilan positif de la saison culturelle 2025-2026

Le 1^{er} juillet, les participants se sont réunis salle Aristide Briand afin de dresser le bilan de la saison écoulée. Grâce à la convention signée avec l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS), ils ont pu bénéficier, tout au long de l'année, d'un accès privilégié à la culture en assistant à des concerts de l'Orchestre Nationale des Pays de la Loire (ONPL) ainsi qu'à des spectacles à Mixt (ancien Grand T).



Cette rencontre s'est déroulée en présence de Sérena, Sébastien et Martial, résidents du Foyer Maison Sésame, accompagnés de leur éducatrice, Amélia. Le transport vers les différentes sorties est assuré par cet établissement grâce à son minibus. Au fil des trajets, de nombreux échanges, rires et moments de complicité ont permis de tisser de véritables liens entre les résidents et les seniors.

Ils ont également eu le plaisir d'être accueillis par trois représentants du cinéma Le Montagnard, à la séance mensuelle du Grand Écran du lundi.

Ce temps d'échanges s'est achevé dans une ambiance chaleureuse autour du verre de l'amitié, accompagné de bouchées sucrées et de délicieuses pâtisseries apportées par les participants.

Retour sur la sortie au Daviaud organisée par le CCAS

Le 8 juillet dernier, malgré une participation réduite en raison de la chaleur, les participants ont embarqué à bord de deux minibus en direction du Daviaud, à La Barre-de-Monts, pour une journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Labellisé musée de France, Le Daviaud a offert une immersion au cœur du marais breton vendéen. Tout au long d'un parcours d'un kilomètre, aménagé dans un espace naturel de 6 hectares, chacun a pu découvrir des expositions interactives, un patrimoine architectural remarquable avec une authenticité des lieux, des témoignages d'habitants et des dispositifs multimédias retraçant l'histoire, les traditions et les savoir-faire qui façonnent ce territoire notamment par l'animation de « la fabrication d'une trolle » (corde traditionnelle fabriquée à partir de foin tressé).

Cette visite a permis à tous de mieux comprendre la richesse de cet environnement unique et l'étroite relation entre l'homme et le marais au fil des siècles. Cette belle journée, riche en découvertes et en échanges, laissera à chacun de précieux souvenirs et illustre une nouvelle fois le succès des sorties organisées, qui favorisent le partage, la curiosité et les moments de convivialité.



Pique-nique estival organisé en partenariat avec la médiathèque

Le 25 août, les participants ont partagé un **bel après-midi de détente et de convivialité dans le parc de la Mairie**, en compagnie de quelques résidents de l'EHPAD, invités avec leurs familles. Soazig Landau, chanteuse ayant participé à l'émission « N'oubliez pas les paroles ! » a offert un **agréable moment musical**, très apprécié du public. Des jeux sont venus clôturer cette journée dans la bonne humeur, favorisant les échanges et les sourires.

À vos agendas



Le prochain Goûter des Anciens, des Montagnards de 70 ans et plus, aura lieu le mercredi 20 janvier à 14h30, à la salle Georges Brassens.

Le CCAS, un service de proximité au cœur de la solidarité

Au service des habitants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les plus vulnérables, facilite l'accès aux droits et contribue à améliorer la qualité de vie.

Des missions au service de tous

Le CCAS est l'établissement public communal chargé de l'action sociale. À l'écoute des habitants, il informe, oriente, accompagne et soutient les personnes et les familles dans leurs démarches et leurs moments de fragilité.

Ses principales missions :

- l'instruction des aides sociales légales ;
- l'attribution des aides facultatives ;
- l'accompagnement et l'accès au logement ;
- le soutien aux personnes âgées et en situation de handicap ;
- la lutte contre l'isolement et la précarité ;
- l'accès au droit et l'orientation vers les partenaires.

Le logement, une priorité

Le CCAS accompagne les habitants dans leur recherche de logement : accès au parc social, maintien dans le logement, prévention des impayés, adaptation à la perte d'autonomie... Il travaille avec les bailleurs sociaux et

les partenaires locaux pour proposer des solutions adaptées.

Faciliter l'accès aux droits

Face à la complexité des démarches administratives, le CCAS accompagne les habitants dans leurs démarches : santé, handicap, famille, budget, emploi, justice... L'objectif : ne laisser personne seul face aux difficultés.

 ccas@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 28

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h, entretien sur rendez-vous les après-midi (excepté le mercredi)



Accompagner les plus vulnérables

- **Les personnes âgées :** soutien à l'autonomie, téléassistance, lien social et prévention de l'isolement.
- **Les personnes en situation de handicap :** information, orientation et accompagnement pour faciliter le quotidien et l'accès au droit.
- **Les personnes en fragilité économique :** écoute, conseils et aides adaptées pour faire face aux difficultés et retrouver des perspectives.

De gauche à droite :

Sylvie LAMS : agent d'accueil social ;
Moïse PEIGNER : adjoint aux solidarités/CCAS ;
Lorraine MOTTE : chargée de mission résorption du bidonville ; **Jean-Marc OLORY-TOGBÉ :** responsable services Citoyenneté et Solidarités ;
Tecfa ACHEGHANE : agent d'accueil social

Deux mutuelles solidaires

La ville de La Montagne a conventionné avec deux mutuelles santé, adhérentes à la Mutualité Française, pour permettre aux habitants de disposer d'un choix de prestations large, à un coût privilégié.

C'est ainsi que la MCRN et JUST sont devenues des partenaires santé pour la commune.

La mutuelle JUST sera présente lors d'une réunion publique organisée en partenariat avec la ville, le mardi 17 novembre 2026 à 18h30 à l'Espace Jeunesse « Le chalet » - 153 route de Bouguenais.



Un nouveau conseiller numérique pour vous aider

Depuis 2022, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin proposent les services d'un conseiller numérique.

Marc De Jesus a accompagné de nombreux habitants éloignés du numérique, dont plus de 200 Montagnards ces dernières années. Formations personnalisées et animations ludiques, comme les « Potins numériques », ont permis d'aborder des thématiques variées : réalité augmentée, escape game numérique, robots éducatifs... **Ces ateliers ont permis aux jeunes comme aux adultes de découvrir le numérique comme un espace d'expérimentation, de création et de compréhension des technologies.**

Marc De Jesus poursuit désormais de nouvelles aventures. Dès cet automne, **Laurent Pointereau** reprendra cette activité à la médiathèque de La Montagne et au Chalet.



Conseil des enfants : nouveau mandat 2026-2028

Le Conseil des Enfants ouvre un nouveau chapitre avec l'installation de ses 18 jeunes conseillers, élus pour le mandat 2026-2028.

Le Conseil des Enfants accueille ses 18 nouveaux jeunes conseillers, élus pour le mandat 2026-2028.

Cette instance permet aux enfants de s'impliquer dans la vie de la commune, d'exprimer leurs idées, de porter des projets et de participer à des actions citoyennes. C'est une véritable école de la démocratie, de la solidarité, du respect et de l'engagement.

Accompagnés par Guillaume Dubruel, élu référent, et Sonia Pohardi, agente territoriale, les jeunes conseillers ont participé à leur première séance prévue à la fin du mois de septembre. Ils ont pu faire connaissance, découvrir le fonctionnement du Conseil des Enfants et commencer à construire leurs projets. Parmi les premières perspectives pour 2027 :

- La participation au projet « Rue aux Enfants », afin de favoriser le partage de l'espace public, le jeu et les mobilités douces,
- Une implication dans les Festoyennes, à travers une animation ou un projet imaginé par les enfants,
- La poursuite du projet Naturland, autour de la biodiversité, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Ces projets pourront être enrichis par les idées et les initiatives des jeunes conseillers tout au long de leur mandat. Cette première rencontre a été également l'occasion de **remercier les 18 enfants du mandat 2024-2026.**

Par leur investissement, leur enthousiasme et les actions qu'ils ont



**Élection du Conseil
des Enfants 2026-2028**

menées, ils ont participé activement à la vie de notre commune. Nous leur adressons nos sincères félicitations et leur souhaitons une très belle continuation. Nous souhaitons la bienvenue aux 18 nouveaux conseillers et beaucoup de réussite dans cette belle aventure citoyenne. **Que ce mandat soit pour tous une expérience enrichissante, faite de rencontres, de découvertes, de partage et d'engagement au service de l'intérêt collectif.**

Bienvenue à toutes et à tous !

Cimetière : reprise des concessions abandonnées

De nombreuses concessions funéraires, accordées à perpétuité à la création de la commune et jusqu'au début des années 1990 à 1992, sont laissées à l'abandon dans le cimetière communal. La Municipalité lance régulièrement des procédures de reprise de ces emplacements.

La prochaine procédure sera engagée à l'automne, ciblant une vingtaine de concessions, et donnant lieu à un 1^{er} constat d'abandon puis un 2^e constat près d'une année et demie après. Cette procédure longue, d'alternance de constats et de périodes de communication, se poursuivra sur un peu moins de 3 années avant que le Conseil Municipal n'en déclare la reprise effective par délibération. Toute personne concernée engagée dans cette procédure est invitée à se faire connaître au plus tôt et à entreprendre les travaux nécessaires pour que ce processus de reprise soit stoppé.

Conflits de voisinage, vers qui se tourner ?

En cas de conflit de voisinage que vous n'avez pas été en mesure de régler directement avec la partie adverse, plusieurs interlocuteurs peuvent être sollicités.

Pour prévenir les récidives de troubles à la tranquillité (abolements, musique forte, tondeuse du dimanche après-midi...), vous pouvez saisir la mairie à cette adresse : police.municipale@ville-lamontagne.fr

Un élu peut également rappeler les lois et les règlements à respecter. Vous pouvez également saisir le Conciliateur de justice (02 40 05 69 81) pour instaurer un dialogue apaisé avec la partie adverse (par exemple sur la taille de végétaux). Si les troubles persistent, vous pouvez les faire constater par la Gendarmerie (17) ou la Police Municipale (06 89 09 06 05), le cas échéant par un Commissaire de justice. Les dépôts de plainte se font exclusivement auprès de la Gendarmerie ou de la Police Nationale.

i Pour plus d'informations, contactez la Maison de la Justice et du Droit, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30, par courrier au 8 rue Jean-Baptiste Vigier 44400 REZÉ ou par téléphone au 02 51 11 37 00.



Prévention des risques : prévenir plutôt que subir grâce au DICRIM



Canicule et incendie rappellent que nous devons tous et toutes, apprendre à prévenir les risques auxquels nous pouvons être exposés pour mieux nous protéger. Parmi ceux-ci, la commune est notamment exposée aux inondations, aux événements météorologiques (orages, tempêtes) ou au radon.

Avec le soutien de la métropole, la commune vient de publier son nouveau **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Il a pour objectif de renseigner les habitants sur les risques communaux auxquels ils peuvent être confrontés. Cet outil vous informe sur les risques et les bons réflexes à adopter en

cas d'alerte. Il aide chacune et chacun à mettre sa personne, ses proches et ses biens en sûreté lors d'un événement comportant des dangers, en attendant les secours. Prenez soin de vous et de vos proches. Sachez réagir en cas de crise !

i Le document est disponible sur le site internet de la ville ou en mairie.

Pour plus d'informations, flashez ce QR code



Écologie

Faire face à la canicule

La période estivale est généralement vécue comme un moment de repos et de détente où l'on accueille avec joie les bienfaits du soleil. Mais, comme chacun le sait, c'est une grave canicule qui s'est abattue sur nous cet été.

Le dérèglement climatique a provoqué, depuis mai, 6 grandes vagues de chaleur de très longue durée avec des pics de plus de 42° enregistrés par Météo France. **Les conséquences ont été très lourdes en matière d'incendie et de santé publique, de production agricole sans parler des impacts sur l'eau, la faune et la flore.** Comme nombre de nos concitoyens, les Montagnards se sont défendus comme ils pouvaient des assauts du soleil, mais, comme à chaque fois, ce sont les populations fragiles qui ont le plus souffert.

Face à cette situation, appelée à se reproduire à l'avenir, la municipalité se doit de mettre en œuvre des solutions adaptées afin de protéger ses citoyens. Entre fin mai et début août, à chaque alerte canicule rouge (« vigilance absolue ») et orange (« soyez très vigilant »), **les services municipaux et les élus se sont mobilisés pour mettre en place des dispositifs**

d'urgence : informations sur le site internet, les réseaux sociaux et le panneau lumineux des précautions à prendre, appels téléphoniques vers les personnes isolées et fragiles, adaptation des horaires de travail des agents et des heures d'ouverture des services municipaux.

Pour mieux répondre à ces situations et anticiper les canicules à venir, la commune a également décidé d'orienter une partie de ses dépenses vers des mesures concrètes. 200 000 euros seront ainsi consacrés dès 2027 à la mise en place de dispositifs (brise-soleil aux fenêtres, ventilateurs de plafond dans la plupart des bâtiments, voiles d'ombrage...). Et, au-delà des décisions à court terme, la municipalité poursuivra sa politique en matière d'adaptation de la commune au réchauffement climatique, avec la création d'un « lieu refuge » lors des fortes chaleurs, des travaux d'isolation, la réduction des consommations

énergétiques avec un changement des modes de chauffage, la végétalisation... C'est maintenant et plus que jamais à nous tous d'unir nos efforts pour une planète plus respirable.





L'Atlas de la Biodiversité au jardin

Face aux enjeux climatiques, chacun(e) peut contribuer à rendre notre ville plus résiliente en adoptant des gestes simples dans son jardin ou sur son balcon. Ces espaces constituent autant de refuges propices à la biodiversité. Décliné au fil de quatre saisons, ce deuxième volet de la série aborde les gestes à adopter en automne.



Pour en savoir plus :
le livret « Coup de pouce à la nature »

Planter des végétaux locaux

À l'inverse des plantes exotiques, les végétaux locaux sont naturellement adaptés aux conditions climatiques de notre région. Ils s'adaptent mieux à votre sol, consomment moins d'eau et sont souvent plus résistants aux maladies. En pépinière, privilégiez le label « végétal local ». Demandez également, à vos amis et vos voisins, des boutures ou des graines de leur jardin ou rendez-vous à l'échange annuel de plantes organisé par l'association « Jardiner au Naturel ».

Planter des espèces utiles à la faune

Choisissez des plantes locales et mellifères (lavande, sauge, achillée, trèfle, bourrache), butinées par les pollinisateurs. Abeilles, papillons et bourdons jouent un rôle clé dans la reproduction des plantes et dans notre alimentation. Saviez-vous qu'environ 75 % des cultures alimentaires dans le monde dépendent des pollinisateurs ? Diversifiez vos haies avec des essences locales comme l'aubépine, le noisetier et le prunellier, qui pourront nourrir la faune. ■

Écogeste

Laisser des tas de branches dans votre jardin.

Profitez de l'entretien automnal de votre jardin, conservez des tas de branches. De nombreuses espèces, comme le Hérisson d'Europe ou le Lézard des murailles, y trouvent des abris pour se cacher, se reproduire ou hiberner. Privilégiez alors un emplacement ensoleillé, de préférence près d'un mur, d'un muret et/ou d'une haie. Déposez d'abord des grosses branches, puis des rondins empilés, en conservant des ouvertures pour permettre l'accès à la faune. Terminez avec des branches plus fines, jusqu'à atteindre un mètre minimum.

Soyez vigilants : certaines plantes sont envahissantes et interdites dans les espaces privés extérieurs (la renouée du Japon, le buddléia de David, la berce du Caucase...). Elles se développent très vite et concurrencent fortement les plantes locales. Pour guider vos choix, consultez la liste établie par Nantes Métropole dans le cadre du PLUm, page 267 du document (scannez le QR Code).



Collecte des biodéchets : premier bilan

Le dispositif

Depuis le début de l'année, chaque Montagnard peut trier ses biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires, de cuisine et de table. Les communes et la métropole doivent mettre à disposition des habitants les moyens de les trier : borne de collecte, composteur collectif ou individuel. Les biodéchets représentent **1/3 des poubelles bleues** des ménages et sont composés à **80 % d'eau**. Plutôt que d'être incinérés, ils peuvent être transformés en compost ou en biogaz.

Les résultats en quelques chiffres

De septembre 2025 à mars 2026, à l'échelle métropolitaine :

- **72 sites de compostage collectif** installés et **790 composteurs individuels distribués** ;
- Près de **1 762 bornes de collecte** mises en service et **710 tonnes de déchets alimentaires** collectées ;
- La collecte est passée de **11,9 à 168 tonnes**, soit **14 fois plus en sept mois**.

À La Montagne, de janvier à mai 2026, **8,63 tonnes de biodéchets** ont été récoltées dans les **26 points d'apport volontaire**.



À la découverte des plantes sauvages en ville

Une première expérience menée avec les habitants

Chaque jour, au détour d'une rue, vous croisez des plantes sauvages : le long des murs, entre les pavés, dans les fissures des trottoirs, au pied des arbres ou en bordure des massifs. Souvent qualifiées de « mauvaises herbes », elles sont pourtant plus de 200 espèces à s'épanouir dans nos espaces urbains. Discrètes mais précieuses, elles contribuent à la biodiversité, embellissent le paysage et participent à rendre la ville plus vivante et agréable à vivre.

À l'occasion de deux manifestations portées par la collectivité : la rue aux enfants, qui s'est déroulée place Similien Guérin le **31 mai 2026**, et les Festoyennes, qui a eu lieu place de l'Église le **19 septembre 2026**. Il a été proposé aux habitantes et habitants de La Montagne de s'initier au programme « sauvages de ma rue ». Il était ainsi proposé d'identifier au moyen d'une

fiche et à travers un parcours les espèces végétales qui poussent de manière spontanée dans leur environnement immédiat, en ville. Nombreux ont tenté l'expérience, enfants et adultes, se prêtant au jeu de la découverte végétale.

Devenez botaniste à votre tour

Porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le programme « Sauvages de ma rue » est un projet de sciences participatives. Il vous permet de faire la liste des espèces de plantes qui poussent dans vos rues et d'envoyer vos données aux chercheurs, et cela grâce à l'utilisation des outils très simples mis à disposition, sans aucune connaissance en botanique préalable. Les données récoltées permettent de faire avancer la connaissance de la répartition des espèces en ville et de l'impact de l'urbanisation sur la biodiversité végétale.

Changez de regard sur la végétation urbaine et partez à la rencontre des plantes sauvages de votre rue.



Pour en savoir plus et participer, scannez le QR Code



Rénovation du bâti et préservation des hirondelles et des martinets

Des espèces en fort déclin

Chaque année, annonçant le printemps, les martinets noirs et les hirondelles de fenêtre sont de retour. Après avoir passé l'hiver en Afrique, ils reviennent nicher sur les façades ou dans les fissures de nos bâtiments.

Cependant, ces espèces ont enregistré un fort déclin en 20 ans en France : environ 46 % des martinets noirs et 23 % des hirondelles de fenêtre ont disparu. Les raisons de ce déclin sont multiples (comme l'utilisation des insecticides et le changement climatique). Il s'accélère néanmoins depuis la mise en place du plan de rénovation énergétique en 2021. Ce dernier amène en effet souvent la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, impactant les nids d'hirondelles et bouchant les cavités des martinets. Les architectures modernes, lisses et hermétiques, sont également peu propices à leur installation.

Des solutions simples pour les préserver

Pourtant, des solutions simples existent, permettant de concilier rénovation énergétique (indispensable face au changement climatique) et préservation des oiseaux :

- **Contre les salissures** : disposez une planche de bois sous les nids, à au moins 40-50 cm pour récupérer les fientes.
- **Lors des travaux de rénovation énergétique et/ou de réfection de crépi** : privilégiez la période hors reproduction,



de septembre à mars, quand les hirondelles et les martinets sont en hivernage. Si vous réalisez une rénovation énergétique par l'extérieur, les nids ou leurs accès ne pourront pas être conservés. Dans ce cas, des nichoirs artificiels peuvent être posés à l'endroit où existaient les nids d'origine, fixés au bardage ou à l'enduit isolant. Ils inciteront les oiseaux à se réinstaller.

- **Lors d'une construction**, pour favoriser la nidification du martinets noir, il est possible d'inclure des nichoirs-briques dans les murs.

Et rendez-vous au printemps pour les inventaires...

Les jardins partagés de La Montagne

La municipalité de La Montagne a mis à disposition en 2022 un terrain communal destinée à la création de jardins familiaux au nord de la rue de la Gaudinière. L'association « Des racines et des graines » s'est créée pour faire vivre le projet.

Les Montagnards qui ont le souhait de faire un potager mais qui n'ont pas la possibilité de le faire, faute de terrain, peuvent bénéficier d'une parcelle de 25 ou 50 m². Actuellement, 25 parcelles sont utilisées. Des outils de jardinage sont à disposition de tous les jardiniers. C'est une expérience enrichissante pour chacun. Il y a beaucoup d'échanges, que ce soit de plants, de conseils et d'expérimentations.

Chaque mois, il y a deux temps collectifs où les personnes peuvent discuter sur des projets communs ou les questionnements du moment... (les 1^{ers} lundis du mois en soirée et le 3^{es} dimanches du mois en matinée). La convivialité est importante dans le groupe.

Des travaux collectifs peuvent être organisés sur les parties communes. D'autres associations peuvent venir conseiller comme l'association Jardiner au naturel ou la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou autre.

En questionnant les jardiniers sur ce que représentaient pour eux les jardins partagés, des mots comme convivialité, partage de connaissances et d'expérience, un pas de côté, un souffle d'air, tranquillité, apaisement, bonne humeur, entraide reviennent régulièrement.



Une jardinière a écrit

Pour moi, le jardin partagé, c'est pouvoir bénéficier d'un lieu d'ancrage avec la nature, les plantes et les légumes. C'est également un lieu de rencontres où chacun apporte sa touche personnelle, sa créativité, son imagination pour créer le jardin potager qui lui ressemble. C'est même vital pour moi. Je n'ai pas de jardin personnel et j'ai vraiment besoin de ce lieu pour retrouver ma joie de vivre, ce qui m'anime et qui me permet de me sentir vivante et résiliente. Je suis prête à déplacer des montagnes à La Montagne pour faire vivre ce potager. C'est un immense plaisir de pouvoir jardiner et s'émerveiller devant une nature généreuse, inspirante, nourrissante. Quelle belle initiative, ces jardins partagés !

L'Étoile verte : un parcours naturel mis en valeur



Vous aurez peut-être remarqué une nouvelle signalétique sur la commune, le long du chemin situé sur le coteau qui domine la Loire. Bicolore, blanche et bleue, elle est le signe que l'Étoile verte s'est déployée sur notre territoire.

Un programme pour redécouvrir les vallées associées aux cours d'eau

La ville de Nantes a été bâtie à la confluence de la Chézine, de l'Erdre, de la Sèvre et de la Loire, et présente ainsi une morphologie en forme d'étoile. Le programme « Étoile verte » a pour objectif de mettre en valeur des parcours de randonnée le long de ces grandes rivières et du fleuve Loire sur le territoire des 24 communes que compte Nantes Métropole.

Ainsi, les cheminements qui bordent ces cours d'eau ont fait l'objet d'une remise en état et/ou ont été créés, avec une mise en valeur des lieux emblématiques et des petits éléments patrimoniaux jalonnant ces parcours.

En juin 2026, trois nouveaux parcours ont vu le jour, le long de la Loire aval, nommée « la vallée du voyage », sur les communes de Bouguenais, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin. Pour célébrer cette nouvelle branche, un week-end festif a été organisé du 23 au 26 juillet, avec des activités culturelles sur notre commune, le samedi 25 juillet.

Ainsi, en suivant cette signalétique blanche et bleue, vous pouvez profiter d'escapades nature à côté de chez vous.

Impliquez-vous pour choisir La Montagne de demain

La démocratie se construit chaque jour, pas seulement lors des élections !
Dans la continuité du mandat précédent, l'équipe municipale élue en mars 2026
prolonge l'intention d'impliquer les habitants dans la vie municipale.

Pour chacune des instances présentées sur le schéma de la page suivante, les habitants peuvent :

- ✓ Assister et s'exprimer ponctuellement (Conseil municipal, Comités Consultatifs Habitants)
- ✓ Ou bien s'inscrire pour s'impliquer sur la durée :
 - sur un sujet, en étant volontaire pour participer à un Groupe Projet Habitant (3 à 6 mois). Ces groupes seront proposés au fur et à mesure de leur mise en place.
 - ou une thématique de votre choix : en devenant **Habitant Membre Permanent** (volontaire ou tiré au sort) d'un Comité Consultatif Habitant (10 mois renouvelable une fois). **Possible dès maintenant pour septembre 2026 - juin 2027, voir coupon (page suivante).**

Le pouvoir se partage entre les différents acteurs

→ Entre les élus

Les 29 élus sont impliqués sur une ou plusieurs thématiques. Les décisions sont prises collectivement.

→ Avec les agents municipaux

Les élus impulsent le projet politique en s'appuyant sur l'expertise technique des agents municipaux. Les propositions de chacun sont étudiées, la collaboration entre les élus et les agents est essentielle.

→ Avec les habitants

La place des habitants est renforcée dans les instances (Comités consultatifs habitants, groupes de travail et Groupes Projet Habitants) pour leur donner plus de pouvoir. Ces instances sont organisées pour permettre aux habitants d'exprimer leurs besoins pour leur vie dans la commune, de valider, modifier ou rejeter des propositions des élus et des agents, et de proposer des projets.

Dès 16 ans, nous vous invitons à participer à nos instances.



Certains principes sont essentiels pour que chacun trouve sa place

1

La transparence

Chacun doit comprendre l'objectif de l'instance dans laquelle il choisit de s'impliquer, sa durée, le rôle qu'il va pouvoir y tenir, les modalités de prise de décision (le schéma page suivante précise ces différents points).

2

Le niveau de connaissance

Les participants doivent tous avoir suffisamment d'informations sur les sujets. Chacun peut demander autant de précisions qu'il le souhaite pour prendre une décision ou donner son avis de manière éclairée.

3

La place de chacun

Les réunions sont animées pour que la prise de parole soit possible et facilitée pour toutes et tous, y compris pour ceux qui ont moins l'habitude de s'exprimer en groupe.

4

Le suivi des échanges

Les comptes rendus sont pris en direct et transmis aux participants.

Comment pouvez-vous **participer** aux prises de décision pour la commune ?

Venez donner votre avis et aussi améliorer les projets pour la ville !

Les 4 Comités Consultatifs Habitants



- Vie associative, Cultures, Sports
- Cadre de vie, Écologie
- Ressources humaines, finances et affaires générales
- Éducation, Solidarités, Citoyenneté, Communication, Alimentation



5 réunions en soirée par an.
Pour les **Habitants Membres Permanents** : mandat de 10 mois (de septembre à juin), renouvelable une fois.



6 à 10 élus et 4 **Habitants Membres Permanents** (tirés au sort ou volontaires) qui participent à la décision.
À chaque réunion, tous les habitants peuvent assister et prendre la parole.

Son rôle :

- Préparer et émettre un avis sur les projets de délibération
- Informer, échanger pour améliorer les projets en cours et à venir
- Initier des groupes de travail sur certains sujets

Son déroulé :

- Actualités / Informations
- Échanges et questions des habitants et des élus
- Étude et avis sur les délibérations
- Comptes rendus disponibles sur le site internet de la Ville



Légende



Les Habitants Membres Permanents (tirés au sort ou volontaires) de l'instance proposent et décident avec les élus.



Les habitants peuvent assister à l'instance et prendre la parole

Pour les plus jeunes et les seniors



Le Conseil des Enfants



Mandat de 2 ans.



18 membres (6 de CE2 tirés au sort et 12 élus de CM1 et CM2).

Les enfants s'impliquent dans la vie de la commune, expriment leurs idées, portent des projets. C'est une véritable école de la démocratie, de la solidarité, du respect et de l'engagement.

Le Comité des Sages



Mandat de 3 ans.



14 Montagnardes et Montagnards de plus de 60 ans.

Il étudie et donne son avis sur les dossiers qui lui sont soumis par les élus, en éclairant les projets municipaux, en participant à la codécision de certains dispositifs d'implication des habitants. Il propose aussi des recommandations à son initiative ou sur sollicitation des citoyens.

Les Groupes de Travail



Durée déterminée par le sujet.



Ils peuvent être composés d'élus, d'agents des services de la Mairie, d'habitants.

Tout le monde participe au même titre.

Son rôle :

- Étudier un sujet précis
- Faire des propositions ou mener une action

Les Groupes-Projets Habitants



Entre 4 et 10 réunions, durant 3 ou 10 mois.



Élus, agents des services de la Mairie, habitants (volontaires et tirés au sort) : 24 participants au maximum. **Les habitants participent aux échanges et aux décisions au même titre que les élus.**

Son rôle :

- Étudier un sujet précis pour aboutir à un projet structurant



Le Conseil Municipal



5 fois par an.



29 conseillers municipaux.

- Ordre du jour accessible sur le site internet de la ville et affiché à l'accueil de la mairie.
- Séances publiques et filmées, accessibles en direct ou en différé sur la page YouTube de la Ville.
- Procès-verbal disponible sur le site internet de la ville.

Son rôle :

- Informer des projets en cours
- Valider les décisions par le vote de délibération

Son déroulé :

- Présentation de projets ou de sujets par des élus ou des intervenants
- Prise de parole des habitants et échanges
- Présentation et vote des délibérations



J'ai une question ou je veux m'impliquer !

- par mail à l'adresse : projetscitoyens@ville-lamontagne.fr
- via le site web de la ville : www.ville-lamontagne.fr ou en scannant ce QR Code
- via une inscription papier (voir page suivante) que vous pourrez remplir à l'accueil de la mairie



S'impliquer dans la vie communale, pourquoi pas vous ?

1. Vous êtes volontaire

Pour quoi faire ? Pour mieux comprendre le fonctionnement municipal et pour participer aux décisions sur la thématique de votre choix.

Devenir Habitant Membre Permanent d'un Comité Consultatif Habitant, ça veut dire quoi ?

- Ça veut dire faire partie d'un groupe d'élus et d'habitants qui se réunit 5 fois par an, pour traiter des sujets d'une ou de plusieurs thématiques de votre choix pour la commune.
- Ça veut aussi dire s'engager à assister aux 5 réunions de l'année programmées toujours le même jour de la semaine, en soirée.

2. Vous êtes tirés au sort

Pour proposer à davantage d'habitants de participer, l'équipe municipale va à nouveau procéder à des tirages au sort sur les listes électorales, pour proposer « au hasard » d'intégrer les Comités Consultatifs Habitants et les Groupes Projet Habitants. Chacun est libre d'accepter : c'est une belle opportunité de découvrir les instances municipales, et d'agir pour l'avenir de la commune sans jamais y avoir pensé.



Je souhaite devenir Habitant-e Membre Permanent d'un Comité Consultatif Habitant pour la période d'octobre 2026 à juin 27

Nom :
Prénom :
Mail :
Tél :
Âge :
Adresse :

Je coche les deux thématiques auxquelles
je souhaite participer et je les priorise :

☐ Vie Associative, Cultures, Sports

Choix 1 ou 2 :

☐ Cadre de vie, Écologie

Choix 1 ou 2 :

☐ Ressources humaines, finances et
affaires générales

Choix 1 ou 2 :

☐ Éducation, Solidarités, Citoyenneté,
Communication, Alimentation

Choix 1 ou 2 :



Remplir directement
le coupon

Les élus à la rencontre des Montagnards

Il n'est pas toujours facile de se libérer et d'oser participer à une réunion... pourtant l'avis de toutes et tous est important. Les élus renforcent les moments d'échanges directs avec les habitants sous différentes formes.

→ Le porte-à-porte

Des binômes d'élus vous apportent les publications municipales à domicile (quelques rues à chaque numéro du magazine municipal), ou viennent vous annoncer que vous avez été tiré au sort pour participer à une instance municipale ; c'est toujours l'occasion de donner votre avis et d'échanger sur vos préoccupations et vos satisfactions.

→ Les réunions de quartier

Un habitant volontaire invite chez lui une dizaine d'amis et de voisins à un temps d'échange dans une ambiance informelle et conviviale. 2 ou 3 élus viennent à leur rencontre pour les informer, les écouter en toute simplicité.

→ Les « agoras » sur l'espace public

Ponctuellement, les élus s'installent sur l'espace public (Grand Pré, place Similien Guérin...) pour venir discuter. N'hésitez pas à les interpellier, à échanger avec eux autour d'un thé ou d'un café.

→ Les rencontres publiques

Pour bien commencer l'année ou sur un sujet spécifique, des rencontres publiques sont programmées ponctuellement. L'occasion d'informer, d'expliquer les projets, mais aussi de faire connaissance.

Grandir dehors : la Petite Crèche fait le pari de la nature

Et si le meilleur terrain de jeu des tout-petits était tout simplement... l'extérieur ? C'est le choix fait par la Petite Crèche de la Ville qui place la pédagogie du dehors au cœur de son projet éducatif. Le jardin deviendra un espace d'apprentissage qui inspirera la future structure en projet.

À la Petite Crèche, sortir n'est plus une activité parmi d'autres : c'est une manière de vivre la journée. Les enfants passent près des **trois quarts de leur temps dehors**, quelles que soient les conditions météorologiques, hormis les épisodes de grand froid ou de fortes chaleurs. Bien équipés, enfants et professionnelles profitent du jardin au fil des saisons. Les repas y sont pris dès que possible et, dès le printemps prochain, les plus grands expérimenteront la sieste en plein air, pratique répandue dans plusieurs pays nordiques.

La pédagogie du dehors ne consiste pas simplement à « sortir jouer ». Chaque élément du jardin devient support d'apprentissage. Les enfants observent, manipulent, imaginent et expérimentent, accompagnés par les professionnelles qui favorisent autonomie, coopération et confiance en soi. La nature stimule motricité, langage, créativité et curiosité.

En adéquation avec la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, cette démarche valorise le jeu libre, le contact avec la nature et le respect du rythme de chacun. Cette démarche vise à offrir à chaque enfant un cadre sécurisé et bienveillant, au plus près de ses besoins, tout en construisant une relation de confiance avec les familles. Elle vise également à accompagner chaque enfant, au plus près de ses besoins et de son développement.

Pour l'accompagner, l'équipe poursuit sa formation lors de journées pédagogiques et formations individuelles. Le jardin évolue également : voiles d'ombrage, espaces de manipulation, matériel sensoriel et parcours moteurs.

La future crèche, qui devrait prendre place dans les anciens locaux de l'école Joachim du Bellay, est pensée autour de cette approche. Ses espaces intérieurs



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2027-2028 sont ouvertes et des places sont disponibles en accueil occasionnel pour 2026-2027

et extérieurs formeront un ensemble cohérent, favorisant les allers-retours entre les lieux de vie et la nature dans un cadre stimulant, sécurisant et respectueux du développement de chaque enfant. Cette nouvelle structure permettra de poursuivre ce projet éducatif pour offrir aux jeunes enfants un accès quotidien privilégié à la nature.

Pour découvrir la structure, son projet pédagogique ou préparer l'accueil de leur enfant, les familles peuvent contacter le service Éducation afin de rencontrer la direction, visiter les lieux et échanger sur leurs besoins.

i Petite Crèche « Les P'tits Loups »,
94 rue Violin.
Service Éducation au 02 40 65 95 31
ou service.education@ville-lamontagne.fr



À travers ce projet, la Ville affirme sa volonté de faire évoluer l'accueil de la petite enfance, en s'appuyant sur les connaissances actuelles du développement de l'enfant. La Petite Crèche accueille les familles dans leur diversité, en accueil régulier ou occasionnel, avec des solutions adaptées.

Du bon, du bio, du local

Un des projets importants de l'équipe municipale est d'améliorer la cantine des écoles, notamment à travers la mise en place d'un plan alimentaire communal.

Pour cela, un élu, Pierrick Boireau, s'occupe spécialement de ce sujet. Le projet va plus loin que la cantine des écoles. L'équipe municipale veut parler d'alimentation avec tous les habitants de la commune. C'est un sujet très important pour tout le monde.

L'équipe municipale agit selon 3 valeurs :

- l'écologie
- la justice sociale
- la démocratie

Les actions prévues

Pour aider les habitants à mieux manger, l'équipe municipale prépare plusieurs actions :

- **Une étude sur les cantines :**

L'équipe étudie la restauration dans notre commune et dans les communes voisines.

- **Des livres à la médiathèque :**

Vous pourrez bientôt trouver des livres sur l'alimentation à la médiathèque.

- **Des films documentaires en novembre :**

Un programme de films sur l'alimentation sera proposé au cinéma Le Montagnard, en partenariat avec la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau.

- **Un guide sur les produits locaux :**

L'équipe prépare un guide pour vous aider à trouver de la nourriture produite près de chez vous.

- **Des potagers partagés :**

L'équipe veut aider les habitants à se rencontrer pour faire des jardins potagers ensemble.

Un projet ouvert à tous

Ce projet va changer et grandir avec le temps. Il va s'enrichir grâce aux idées et aux expériences de chacun. L'alimentation concerne tout le monde !



Cultures

Nouvelle édition de BIB en fête

Du 10 au 24 octobre 2026, les bibliothèques du territoire se retrouvent pour BIB en fête, un événement intercommunal placé sous le signe du lien. Les

médiathèques invitent petits et grands à partager des histoires, jouer, créer, découvrir et surtout se retrouver. Car le lien est au cœur même de la bibliothèque : lien entre les générations, entre les habitants, entre les artistes et le public.

À La Montagne, la médiathèque proposera une programmation pensée pour favoriser ces rencontres. L'exposition consacrée à « Pavel & Mousse », d'Aurore Petit, permettra de découvrir les illustrations originales de l'album, lauréat du Prix Pépité 2025 dans la catégorie « Livre illustré ». Une rencontre avec l'autrice viendra prolonger cette découverte, avec une lecture et un atelier dessin pour les plus jeunes, puis un temps d'échange convivial ouvert à tous.

Le lien se construira aussi par le mouvement et le jeu. Avec « Conversations dansées », la compagnie Kokeshi proposera aux tout-petits et à leurs parents ou grands-parents un moment privilégié autour de la danse et de l'écoute. Les jeux coopératifs, quant à eux, inviteront les participants à unir leurs forces pour résoudre une enquête, relever un défi ou vivre une aventure collective.



Les histoires seront également au rendez-vous avec l'association AILE, tandis qu'un atelier de création d'arbre généalogique permettra aux enfants de partir à la rencontre de leur histoire familiale et de représenter les liens qui les unissent à leurs proches.

Cette édition de « BIB en fête » est donc une invitation à franchir les portes des bibliothèques, parce qu'une bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on vient chercher un livre. C'est un lieu où l'on se rencontre, où l'on échange et où, ensemble, on fait vivre le lien.

 mediatheque@ville-lamontagne.fr

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

**Romans adultes**

Cours particuliers pour druidesse débutante
de Mathilde Gonnet

« Un univers magique peuplé de créatures magiques attachantes discriminées par les druides qui détiennent le pouvoir. Un message de tolérance et d'acceptation des différences. »

Fabienne

**DVD**

L'Affaire Bojarski
de Jean-Paul Salomé

« Une réalisation aux allures de films noirs des années 50 nous dévoilant la vie de Jan Bojarski, jeune ingénieur polonais qui se réfugie en France pendant la guerre et devient faussaire ! Un beau jeu d'acteurs ! »

Chrystèle

**Manga ado/adulte**

The Strange House
de Ayano Kyo et Uketsu

« Un journaliste spécialisé dans les affaires occultes, aidé par un ami architecte, se lance dans une enquête autour de maisons à l'architecture étrange. Un thriller haletant. »

Stéphanie

**BD Enfant**

Mon amie Andréina
de Alice Coppini

« Après la découverte d'une photographie, Emma se retrouve catapultée dans le passé où elle va rencontrer Andréina, petite fille de la photo, qui n'est pas étrangère à son histoire. »

Stéphanie

Blanche-Neige et les 77 nains ! par la Compagnie des Arbres Nus

Synopsis : Il était une fois quelque part au fond des bois, une jeune fille nommée Blanche-Neige qui fuyait une méchante sorcière. Elle trouva refuge dans une minuscule maison habitée par 77 nains. Un accueil chaleureux et haut en couleurs en contrepartie de multiples tâches ménagères... Dans cette version de Blanche-Neige, les nains ne sont plus 7 mais 77 ! Et ça change tout...

Librement inspiré du livre jeunesse *Blanche-Neige et les 77 nains* de Davide Cali et Raphaëlle Barbanègre, Éd. Talents Hauts.

Jeu :

Cerise Meulenyzer

Mise en scène :

Marie Rechner

Musique :

Régis Langlais



i Spectacle gratuit ouvert à tous à partir de 3 ans, salle Georges Brassens mercredi 9 décembre à 15h00.

Rentrée musicale...

Les cours ont repris à l'école de musique début septembre. Une centaine d'élèves de 4 à 70 ans partagent, parfois plusieurs fois par semaine, le plaisir d'apprendre et de jouer de la musique. L'apprentissage individuel, et les ensembles acoustiques, le groupe de musiques actuelles, l'orchestre de guitares permettent à tous de s'épanouir et de découvrir toutes les musiques.

Les dates à retenir :

- **Du 7 au 12 décembre 2026** à la salle Olympe de Gougues (Médiathèque) : moments musicaux par classe (durée environ 1h) ;
- Portes ouvertes **du 18 au 22 avril** ;
- **Vendredi 28 mai 2027** : Spectacle de fin d'année salle Georges Brassens.

i <https://www.ville-lamontagne.fr/ecole-de-musique/>



Le Mois du Film Documentaire ici à La Montagne et ailleurs...

En novembre 2026, les médiathèques de La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin, en partenariat avec le cinéma Le Montagnard, s'associent pour participer au mois du film documentaire, un rendez-vous national dédié à la découverte du cinéma documentaire, dont le thème cette année est « Contre-courant ».

L'événement est coordonné par l'association Images en bibliothèques, avec le soutien du ministère de la Culture et du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ; **les projections sont accompagnées d'échanges avec les publics, afin de faire du film documentaire un véritable outil de découverte et de réflexion.**

À La Montagne, les séances d'ouverture et de clôture du Festival se feront au cinéma Le Montagnard avec des films inédits, des rencontres et des débats.

À la médiathèque Yves et Raymond Gaudin, une programmation sera proposée la première semaine de novembre autour du thème de l'alimentation.

À travers une sélection de films documentaires, nous allons explorer différentes dimensions de notre rapport à l'alimentation : production agricole, consommation, circuits courts, enjeux environnementaux, alimentation durable, santé, transmission des savoir-faire...

Ce thème offre également l'occasion de créer des passerelles avec les acteurs locaux et associatifs et de proposer des temps d'échanges autour des films. La médiathèque pourrait ainsi devenir un espace de rencontre et de réflexion, complété par les propositions des médiathèques de Saint-Jean-de-Boiseau et du Pellerin.



Cet événement s'inscrit dans une programmation collective à l'échelle des trois communes. Une belle initiative qui favorise l'accès à la culture, l'éducation à l'image et les échanges entre habitants, tout en valorisant la complémentarité entre médiathèques et cinéma.

Le calendrier et le programme de ces séances documentaires seront largement diffusés dans l'agenda culturel des mairies et des médiathèques ainsi que sur le programme du cinéma Le Montagnard.

 mediatheque@ville-lamontagne.fr

2027, La Montagne fête ses 150 ans

2027 sera une année pas comme les autres pour La Montagne. La commune célébrera les 150 ans de sa naissance, un anniversaire qui offre une belle occasion de regarder le chemin parcouru, de raconter son histoire et surtout d'imaginer ensemble la suite.

Pour faire de cet anniversaire un véritable projet collectif, la Ville souhaite construire une programmation tout au long de l'année, en concertation étroite avec les associations locales.

Des acteurs comme les associations Passe-Montagne et Lherminière se sont déjà investis dans cette aventure, apportant leurs idées, leur énergie et leur connaissance du territoire.

L'ambition est de faire de ces 150 ans bien plus qu'une simple date anniversaire. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de valoriser le patrimoine de La Montagne, sous toutes ses formes, et de proposer une

programmation accessible, festive et ouverte à une diversité de pratiques artistiques.

Une attention particulière sera portée au patrimoine immatériel de La Montagne. Mémoire des habitants, histoires locales, savoir-faire, anecdotes, traditions, parcours de vie ou encore moments qui ont marqué la commune constituent une richesse précieuse. Ces souvenirs, parfois transmis de génération en génération, racontent une autre histoire de La Montagne, celle vécue et construite par ses habitants.

2027 sera donc l'occasion de célébrer 150 ans d'histoire, mais aussi de faire de cette histoire un point de départ pour construire l'avenir. Une année pour se souvenir, créer, partager et surtout faire vivre La Montagne ensemble.

 **Contactez Soizic Lherbier par mail :**
soizic.lherbier@ville-lamontagne.fr
ou à la médiathèque



Expositions, spectacles, rencontres, témoignages, créations, patrimoine, initiatives citoyennes... Les rendez-vous pourront prendre des formes multiples et investir différents lieux de la commune. L'objectif est également de renforcer les liens entre établissements, associations, services municipaux, artistes et habitants, afin de faire émerger des projets construits collectivement et au plus près du terrain.



✧ **ALM danse**

Ateliers de danse parents-enfants

Les ateliers de danse parents-enfants sont proposés 5 samedis par an. Ces ateliers sont ouverts aux enfants entre 4 et 10 ans avec leur parent ou autre adulte proche, ayant un lien particulier avec l'enfant. Il n'est pas nécessaire d'être souple ni expérimenté.e, vous êtes toutes et tous les bienvenus.e.s si vous avez envie de danser ! Accessibles à toutes les mobilités : les personnes avec handicap sont les bienvenues. Un moment privilégié de partage en duo au sein d'un groupe, en musique, dans la joie ! Un temps pour soi, pour se détendre, se défouler, se (re)découvrir et s'exprimer.

i Au programme : 1h15 d'atelier suivi d'un petit goûter. Sur inscription – Nombre de places limité à 10 duos. sectiondanse.alm@gmail.com

✧ **Amicale Laïque Montagnarde**

Des nouveautés à l'ALM !

La section Yoga accueille deux nouveaux intervenants. Carine propose du Hatha Yoga les mardis, dans une approche mêlant corps, souffle, énergie et vibrations. Johann anime les mercredis après-midi des séances ludiques adaptées aux enfants et aux adolescents. Ganaël poursuit ses cours de Hatha Yoga en conscience les lundis soir, mardis matin et mercredis soir. Des ateliers thématiques seront également proposés tout au long de l'année : Yoga Nidra, yoga des femmes, yoga périnatal, yoga de saison, Kundalini...

i Tarifs annuels : adultes 265 € + adhésion 30 € ; enfants 165 € + adhésion 5 €. Ateliers : 10 à 50 €. alm.sectionyoga@gmail.com

Autre nouveauté : des cours de guitare et de basse, ouverts à tous les niveaux dès 7 ans. Guitare classique, folk, électrique ou basse électrique : les cours individuels de 30 minutes auront lieu les lundis et mercredis, de 15h à 20h, du 14 septembre 2026 au 18 juin 2027.

i Tarif annuel : 544 € + adhésion ALM. Contact : Rémy Lucas au 06 21 92 26 38 ou remy.peslouan@gmail.com

Enfin, la Scène du Lapin Vert fête ses 10 ans ! Pour cette saison anniversaire, retrouvez théâtre, improvisation, créations originales et une journée Quartier Libre dédiée aux adolescents, jusqu'au festival Théâtram en avril 2027.

i alm.lapinvert@free.fr ou 07 49 27 72 44

✧ **La Montagne en Vue**

L'association La Montagne en Vue vous attend !

Vous avez aimé la dernière édition du festival La Montagne en vue, en avril dernier ? Vous êtes des fidèles de ce festival d'arts de la rue qui anime notre ville chaque année ? À l'heure où les festivals culturels sont en péril, notre association La Montagne en Vue est en réflexion : c'est l'occasion de nous rejoindre et d'apporter votre grain de sel !! Venez nous rencontrer ! N'hésitez pas à nous contacter dès la rentrée !

i lamontagneenvue@gmail.com



✧ **Atelier de l'Histoire de la Montagne**

L'Atelier de l'Histoire poursuit ses recherches

Notre association souhaite porter à votre connaissance l'avancement de ses derniers travaux de recherche historique concernant notre commune.

Nous travaillons actuellement sur le parcours des natifs de la commune inscrits sur le monument aux morts. En parallèle, nos recherches se sont portées sur les fusillés du Château d'Aux d'avril 1794.

Par ailleurs, suite à la nomination en 2021 de la rue du cimetière en rue Cremet, un dossier complet a été déposé en mairie. Ce document reste à la disposition du public afin que chaque citoyen puisse s'informer et se forger une opinion éclairée sur cette nomination.

Enfin, nous rappelons que notre association est ouverte à toutes et à tous.

Les personnes intéressées par l'histoire de notre commune sont les bienvenues pour rejoindre notre équipe.

i 06 07 39 66 93

❖ OVO

Ovo débarque à La Montagne !

Plongez dans une expérience immersive, onirique et musicale où l'imaginaire collectif devient le cœur de l'aventure. Cette capsule gonflable, véritable bulle de projection, invite à imaginer ensemble des futurs souhaitables.

Deux ateliers permettront de participer à la création : des jeux d'écritures utopiques avec Marine, les 11 et 14 octobre, de 15h à 17h à l'Amicale Laïque Montagnarde, ouverts à toutes et tous dès 10 ans ; et un atelier musical autour du Rythme Signé avec Léo, le 14 octobre, de 14h à 17h, ouvert dès 12 ans, musiciens ou non. Les enfants sont les bienvenus accompagnés de leurs parents.

Le projet se clôturera par une performance immersive participative, vendredi 16 octobre à 19h, place Similien Guérin. Dans le cocon d'Ovo, projections visuelles, textes écrits lors des ateliers et musique improvisée se mêleront pour créer un voyage collectif, éphémère et poétique.

Aucune expérience préalable n'est nécessaire pour participer aux ateliers : venez avec vos mots, vos instruments et surtout votre envie d'imaginer et de créer ensemble !

i Inscriptions :
Ateliers d'écriture : associationdaredare@gmail.com
Ateliers musique : rythmesignenantes@gmail.com



❖ Les Montagnards

100 ans de cinéma au Montagnard

Le cinéma associatif
« Le Montagnard » a 100 ans.
Classé Art&Essai, il est une
section de l'association
Les Montagnards.

Pour un cinéma accessible et engagé :

- Promouvoir la diversité, proposer des films indépendants, des classiques, des documentaires.
- Rendre le cinéma accessible à tous, grâce à des tarifs adaptés et des partenariats avec les acteurs sociaux de la ville.
- Participer aux dispositifs scolaires : Cin'École (la Règle du Jeu, SCALA) et Collège au Cinéma (salles 44).
- Créer du lien en proposant des débats, des rencontres et des événements autour du 7^e art.

Nos perspectives pour l'avenir :

- Développer nos partenariats avec les institutions locales, la mairie, les écoles et les associations.
- Innover dans la programmation avec plus de films, des cycles culturels et des séances interactives.

- Mieux informer les spectateurs : newsletter, site internet en projet et réseaux sociaux.
- Moderniser notre salle en renouvelant l'équipement : projecteur et écran.
- Renforcer notre modèle économique et diversifier nos financements : subventions, mécénat. Location de la salle pour une projection privée, une action associative.

Le public est au cœur de notre projet :

Pour concrétiser ces projets, nous avons besoin de votre soutien en tant que partenaires et comme bénévoles. Participez aux événements et faites part de vos idées. Relayez notre action auprès des associations et des entreprises pour devenir mécène et acteur du cinéma.

Le cinéma est un lieu de culture et de citoyenneté. On s'y retrouve, on y partage des émotions. Faisons en sorte qu'il soit un lieu important dans la vie culturelle de La Montagne. Venez nous rencontrer, écrivez-nous ! Venez au cinéma !

i cine.lamontagnard@free.fr

❖ ASCLM Billard

Encore un très beau résultat sportif

Battus en finale des finales l'an dernier (Vice-champions de France), les joueurs de billard de la section de l'ASCLM deviennent Champions de France aux jeux de série par équipe division 4 en juin dernier à La Montagne. Le président Michel LELIEVRE est fier de ses joueurs : ce titre par équipe s'ajoute aux deux titres de Champion de France 3 bandes Nationale 1 remportés par Vincent LELIEVRE en 2003 et 2012.

i asc.lamontagne.billard@sfr.fr



❖ **Comité des Usagers des Bacs de Loire-Atlantique****Rejoignez le Comité des Usagers des Bacs de Loire-Atlantique**

Depuis près de 40 ans, le « Comité des Usagers des Bacs de Loire-Atlantique » existe. Mais à quoi sert-il ?

- Nous représentons l'interface entre les usagers et les responsables (Conseil Départemental, le gérant, les municipalités) – Nous veillons à l'efficacité du service (maintien des bacs, des horaires, de leur gratuité, lien avec les transports en commun...)
- Nous proposons des aménagements, des améliorations (bruit, file d'attente, sécurisation des usagers),
- Nous faisons remonter les avis des usagers... Il est crucial de conserver l'existence de ces bacs malgré un contexte économique de récession. Pour cela, nous avons besoin de vous pour être en nombre, que notre voix soit toujours entendue et qu'elle représente le plus largement possible celle des usagers.

Venez nous rencontrer, échanger et peut-être nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale du 13 octobre 2026 à 18h30 : salle Nicolas Appert à Indre.

 usagerdesbacs@free.fr



© Adobe Stock

❖ **Les Montagnards section tennis / pickleball****Nouveau sport à La Montagne : le pickleball**

Sport de raquette facile d'accès et extrêmement ludique, le pickleball met en avant l'esprit d'équipe et se pratique le plus souvent en double et double mixte (même si le simple n'est pas oublié !).

Extrêmement populaire outre-Atlantique, la pratique est également en plein essor en France. À l'intérieur d'un terrain de tennis, on peut mettre quatre de pickleball. La pratique du pickleball peut être compétitive ou familiale, mixte ou intergénérationnelle. Les jeunes (10 ans) peuvent tout à fait jouer avec des adultes !

Le club **Tennis/Pickleball de La Montagne** vous accueille le mardi soir de 18h à 20h, le jeudi soir de 20h à 22h et le samedi matin de 9h à 12h : deux essais sont proposés avec prêt de raquette et formation. Pratique sur le court intérieur du club.

 francoismelon@orange.fr ou jerome.rebillon@orange.fr

❖ **ALMA****Découvrez la gymnastique aérobie avec ALMA**

Créée en 2025, l'association ALMA (Association La Montagne Aérobie) s'est donné pour mission de faire découvrir et développer la gymnastique aérobie sur la commune. Ouvert aux enfants dès 8 ans comme aux adultes, le club propose un espace convivial où chacun peut progresser à son rythme, en loisir comme en compétition. Discipline complète mêlant gymnastique, danse et acrobaties, l'aérobie demande force, coordination, souplesse et sens artistique. Sur des musiques dynamiques, les gymnastes réalisent des enchaînements spectaculaires en individuel, duo, trio ou groupe, tout en transmettant énergie et créativité au public. Portée par une équipe de bénévoles investis, l'association souhaite promouvoir le bien-être, la confiance en soi et le plaisir du sport. Les pratiquants loisirs bénéficient d'un entraînement hebdomadaire et d'un spectacle de fin d'année, tandis que les compétiteurs suivent plusieurs séances par semaine et participent à différentes compétitions au cours de la saison. Grâce à cette dynamique sportive, ALMA fait rayonner la gymnastique aérobie à La Montagne et ailleurs... avec la participation pour la saison 2026 de trois de ces équipes aux finales du championnat de France.

 Marine Beaumont au 06 44 06 75 23 ou association.lamontagne.aerobic@gmail.com



Murielle Sitbon : sexothérapeute

Je vous accueille dans un espace chaleureux, en toute confidentialité, pour vous accompagner autour des sujets liés à l'intimité, au corps et à la relation, selon :

- Les questionnements qui vous préoccupent (rapport au corps, consentement, étapes de vie, attachements, etc.)
- Et/ou les troubles sexuels que vous rencontrez (perte de désir, absence d'orgasme, dysfonctions érectiles, éjaculation précoce...)

Nous explorons ce qu'ils racontent, de vous, de votre histoire, de votre relation à l'autre, ce qui se joue inconsciemment en vous et/ou entre vous si vous êtes en couple.

Au moyen d'exercices psycho-corporels issus de différentes approches et adaptés à vos besoins, je vous guide pour clarifier et libérer ce qui bloque ou freine votre épanouissement.

Je propose également des séances de reconnexion sensorielle, réservées aux couples : un temps à deux pour ralentir, explorer vos sensorialités, réveiller le langage naturel des corps et des cœurs, et cultiver une complicité et une intimité nouvelles.

Oser consulter, c'est ouvrir la porte à un chemin plus authentique, plus vivant et plus heureux.

📧 murielle.sitbon@gmail.com



Charlène Quily : masseuse

Après une reconversion professionnelle, j'ai choisi de me consacrer à une activité qui me tient particulièrement à cœur : le massage. Diplômée praticienne en massages bien-être en 2024, j'ai d'abord exercé au sein d'un centre de massages à Saint-Herblain avant de créer « Sur le Chemin du Mieux-Être » à La Montagne.

Je propose des massages sur mesure, pour femmes et hommes, adaptés aux besoins et aux envies de chacun. Chaque séance débute par un temps d'échange afin de prendre en compte l'état du jour et d'offrir un moment véritablement personnalisé.

Mon activité s'inscrit notamment dans une approche familiale, avec le massage femme enceinte et les ateliers massage parent/bébé. Je souhaite également développer un nouvel axe autour de l'accompagnement des personnes touchées par le cancer grâce au massage oncologique.

📧 charlene.surlechemindumieuxetre@gmail.com



Racines Parentales : accompagner les familles pour faire grandir les enfants

Installée à La Montagne, j'ai créé Racines Parentales avec une conviction : un parent écouté, soutenu et outillé peut accompagner son enfant avec plus de sérénité. Accompagnante parentale, j'aide les familles à mieux comprendre les besoins de leur enfant, à retrouver des repères et à faire face aux différentes étapes de la vie familiale ou aux difficultés éducatives. Spécialisée dans les troubles du neurodéveloppement (DYS, TDA/H, HPI), j'interviens en complément des professionnels de santé pour aider les familles à adapter leur quotidien.

Accompagnements individuels, ateliers parents-enfants, temps d'échange entre parents et outils pratiques : Racines Parentales est un lieu ressource pour favoriser la communication, l'autonomie et le lien familial.

📧 kenzaizmar_pro@hotmail.com



Madame Irmat' : une nouvelle cave s'installe à La Montagne

Depuis le 2 mai, Diane, caviste depuis plusieurs années, a ouvert une seconde boutique à La Montagne, en complément de sa cave située dans le Finistère. Souhaitant se rapprocher de Nantes tout en restant près de son département d'origine, elle a choisi La Montagne pour son dynamisme et son esprit convivial. Dans sa boutique, elle propose une sélection de vins, spiritueux, thés et produits d'épicerie fine, choisis au gré de ses coups de cœur et en privilégiant les petits producteurs. Des paniers garnis personnalisés sont également disponibles pour offrir ou se faire plaisir.

Après un démarrage encourageant et une clientèle qui se fidélise rapidement, Diane souhaite poursuivre cette belle aventure locale. Depuis le mois de septembre, sa boutique est également ouverte le dimanche matin.

📍 [Place du Grand Pré](#)





Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Qui a dit ? : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ! »

Gagné ! oui, c'est bien Jacques Chirac qui a prononcé cette phrase au 4^e sommet de la terre à Johannesburg, en 2002. Et l'on ne peut pas dire que les mesures mises en œuvre ces vingt dernières années par les gouvernements successifs aient permis de stopper l'incendie. Depuis lors, nous n'avons cessé de regarder ailleurs et de faire le choix de reporter sur les générations futures le coût exorbitant de notre inconséquence. En portant au pouvoir des fauteurs de guerre et des dangereux climatosceptiques, qui n'ont fait que souffler sur les braises et le résultat est là : nous brûlons ! La canicule qui s'est abattue sur notre territoire est la conséquence logique de ce que prédisent

depuis de longues années les experts du GIEC*. Selon eux, 50° l'été dans nos régions serait en passe de devenir la norme en 2050 (*rapport Météo France du 20/03/2025*). Sommes-nous pour autant condamnés à cette situation ? Surément pas, si, collectivement, nous décidons de prendre le pouvoir. Car nous avons tous le pouvoir de prendre les armes contre cette guerre du climat. Ces armes, ce sont nos choix de consommateurs qui nous font préférer des produits frais de proximité à ceux, ultra transformés, venant du bout du monde. Ce sont des transports doux plutôt que les énergies fossiles. C'est également notre résistance de citoyens aux fanatiques des profits à court terme qui empoisonnent nos terres et assèchent nos cours d'eau.

C'est la sobriété qui n'est pas une pauvreté mais une voie indispensable vers la robustesse. A l'échelle de notre collectivité, nous avons décidé de renforcer notre action en consacrant des moyens ambitieux pour protéger les Montagnards des effets désastreux du dérèglement climatique et notamment les canicules (*voir page intérieure « faire face à la canicule »*). Nous resterons à l'écoute de nos concitoyens pour intégrer et mettre en œuvre ces projets écologiques au service de tous.

* GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Le groupe Donnons du Relief à La Montagne

Montagnards, Montagnardes, cet espace est pour vous.

QUESTION 1

« Quelles priorités l'équipe municipale attache-t-elle en matière d'habitat ? Quelles sont les perspectives en ce domaine ? Comment serons-nous informés ? »

Réponse

Se loger est un besoin fondamental. Or, la situation est critique pour beaucoup de ménages : 35 000 demandes de logements sociaux sont en cours sur la métropole, et La Montagne est le vœu numéro 1 pour 150 de ces demandes. À court terme, deux opérations sont en cours : rue Aristide Briand (4 logements) et rue de La Briandière (60 logements). D'autres projets sont envisagés. Pour les présenter de manière plus complète, nous prévoyons d'y consacrer un dossier complet dans un futur numéro.

QUESTION 2

« Lors du mandat précédent, la municipalité a envisagé l'installation de commerces en bas de certains immeubles comme celui en cours de construction rue de la Briandière. Ce projet est-il toujours d'actualité ? »

Réponse

Oui ! L'idée est de conforter la présence d'une vie locale dynamique avec des commerces et des services dans le cœur de bourg. Il est notamment prévu d'installer de nouvelles cellules en rez-de-chaussée dans de futurs projets pour que puissent s'installer des commerces ou des services. En revanche, il n'est pas prévu de cellule commerciale dans le projet de la rue de la Briandière. Pour plus d'informations sur les potentielles transformations route de Bouguenais, vous pouvez scanner ce QR Code :



COMMENT FAIRE ?



**Par mail, avec l'objet :
«question pour Les Échos
de La Montagne»**

communication@ville-lamontagne.fr



**En déposant votre question
à l'accueil de la mairie**

Pour avoir une réponse dans le prochain numéro, distribué début janvier, merci d'envoyer votre question **avant le 6 novembre**

Octobre

SAMEDI 3 OCTOBRE

Discolor - ACAPL

21h-1h

Salle Georges Brassens

☎ 02 40 32 93 59

VENDREDI 9 OCTOBRE

Conférence « Les paillages comme ressources naturelles et apports favorisant la biodiversité au jardin »

20h-21h15

Salle Georges Brassens

☎ jardinaunaturel44620@gmail.com

SAMEDI 10 OCTOBRE

Café parents

10h-12h

Le Chalet

☎ service.education@ville-lamontagne.fr

ou 02 40 65 95 31



CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 octobre

20h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



DU 14 AU 28 OCTOBRE

Bibliothèque en Fête

Voir page 16

JEUDI 15 OCTOBRE

Don du sang

10h15-13h15 et

15h30-19h30

Salle du Plano'cktail

à Bouguenais

☎ adsbbe44@gmail.com



VENDREDI 16 OCTOBRE

Réunion d'information

CSF « Seniors, conduire plus longtemps et en toute sécurité »

9h30

Le Chalet

☎ marieannick.couvrand@sfr.fr

SAMEDI 17 OCTOBRE

Atelier de danse parents-enfants

Voir page 19

MERCREDI 21 OCTOBRE

Panier à contes

« Ami ou ennemi »

10h30

Médiathèque

☎ mediatheque@ville-lamontagne.fr

ou 02 40 65 66 24

VENDREDI 30 OCTOBRE

Les P'tites histoires à faire peur

Médiathèque

☎ mediatheque@ville-lamontagne.fr

ou 02 40 65 66 24

Comités Consultatifs Habitants

Mardi 3 novembre

Vie associative,

Cultures, Sports

Jeudi 5 novembre

Cadre de vie, Écologie

Lundi 9 novembre

Éducation, Solidarités, Citoyenneté, Communication, Alimentation

Mardi 10 novembre

Ressources humaines, finances et affaires générales

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



SAMEDI 7 NOVEMBRE

Atelier d'écriture

« Les mots ouvrent des mondes ! »

Avec Karis Demos

14h-17h

Médiathèque

☎ mediatheque@ville-lamontagne.fr

ou 02 40 65 66 24

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Concours de belote -

Les Montagnards Basket

14h-18h

Salle Georges Brassens

☎ Les Montagnards Basket

au 06 88 90 26 47

Commémoration

du 11 novembre

Parc de la Mairie

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Café parents

10h-12h

Le Chalet,

☎ service.education@ville-lamontagne.fr

ville-lamontagne.fr



Arbre des naissances

11h-12h30

Le Chalet

☎ mairie@ville-lamontagne.fr

DU 14 AU 28 NOVEMBRE

La quinzaine du film documentaire

Voir page 18

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Vide-greniers

petite enfance

9h-18h

Salle Georges Brassens

☎ asso.lespetitescanailles44620@gmail.com

ou 06 86 84 33 60 /

06 74 15 99 27

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Braderie solidaire

du Secours

Populaire

9h-16h

2 rue Jules Verne

☎ la.montagne@spf44.org



Boum Fluo - Les Écoliers

de La Montagne

17h-20h

Salle Georges Brassens

☎ lesecoliersdelamontagne@outlook.fr

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Festival Jeux m'éclate

14h-18h

Salle des Genêts,

Saint-Jean-de-Boiseau

☎ www.ajj44.net

Décembre

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Atelier de danse

parents-enfants

Voir page 19

Café parents

10h-12h

Le Chalet

☎ service.education@ville-lamontagne.fr



DU 7 AU 12 DÉCEMBRE

Moments musicaux

de l'École de Musique

Voir page 17

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël :

Blanche-Neige et les

77 nains !

Voir page 17

Panier à contes

« Les contes slaves »

10h30

Médiathèque

☎ mediatheque@ville-lamontagne.fr

ou 02 40 65 66 24

Permanence - Mon projet

rénov ménages avec Soliha

14h-16h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

☎ prise de rendez-vous obligatoire

et renseignements auprès de

SOLIA au 02 40 44 99 44

JEUDI 10 DÉCEMBRE

Don du sang

10h15 - 13h15 et 15h30 - 19h30

Ville au Denis, 2 allée des

soupirs à Bouguenais

☎ adsbbe44@gmail.com



CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 décembre

20h, salle du Conseil

de l'Hôtel de Ville



SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Concours de belote -

Les Montagnards Basket

14h-18h

Médiathèque

☎ Les Montagnards Basket

au 06 88 90 26 47

Janvier 2026

SAMEDI 16 JANVIER

Cérémonie des vœux

10h30

Salle Georges Brassens

MERCREDI 20 JANVIER

Goûter des anciens

14h30

Salle Georges Brassens

Gratuit et ouvert aux personnes

âgées de 70 ans et plus

☎ ccas@ville-lamontagne.fr

Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Esmée COURTIN
Sacha LE BRUCHEC
Nathan BÉCHU
Rose MALHERBE
Jeanne de MARTEL
Ilona JUDALET
Maël LANNEAU

ILS SE SONT MARIÉS :

Jean-Baptiste PLANÇON
et Célia BONNAUD
Tanguy PICHAUD
et Coralie AMAND
Philippe MAHÉ
et Patricia MAGRÉ
Simon TRIBONDEAU
et Solène ROUDAUT
Olivier GROUZEL
et Yamina VIGUIER
Valérie ROY
et Sharon DELATHIERE
Clément FOUCHER
et Marie RIDAN

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Raymonde MOISAN
née CORBIÈRE
Germaine LE FÈVRE
née SORIN
Benoît BABONNEAU
Christian DEBILDE
Charles MORNET
Robert WEYL
Dominique MAURICE
née DAUPHIN
Gisèle BERNON
Paulette NIEL née THÉBAULT
Francette KLEIN
née PRUDHOMME
Bernard REULIER